



Conseil de sécurité

Briefing : Réforme du secteur de la sécurité

New York, le 16 mars 2023

Déclaration prononcée par la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, M. Zouev, et le Commissaire des Affaires politiques, paix et sécurité de l'Union africaine, M. Adeoye, pour leurs exposés. Je salue de même la présence des Représentantes et Représentants permanents de l'Afrique du Sud et de la Slovaquie.

Mes remerciements s'adressent également au Mozambique pour avoir mis cette thématique à l'ordre du jour. Cette réunion nous permet d'adresser les orientations importantes contenues dans le rapport du Secrétaire général sur la réforme du secteur de la sécurité.

Nous apprécions les efforts entrepris par le Secrétariat pour développer le Programme d'action afin de mettre en œuvre la résolution 2553 et reconnaissons les initiatives entreprises par l'Union africaine, ainsi que par ses états membres, afin de renforcer les capacités de gouvernance en matière de sécurité.

La Suisse considère la gouvernance ainsi que la réforme du secteur de la sécurité comme des éléments essentiels pour la paix, la sécurité et le développement durable. Au-delà de nos efforts au sein de la coopération bilatérale, la pierre angulaire de notre engagement dans ce domaine est le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité à Genève (DCAF). Ce centre mène des programmes touchant plus de 70 états, et sa contribution dans les domaines de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité est globalement reconnue.

Permettez-moi de relever trois points:

Premièrement, investir dans des institutions de la sécurité efficaces, responsables et professionnelles, c'est investir dans une paix durable et dans la prévention de conflits. Tout processus de paix redéfinit l'équilibre des forces dans une société. Cet aspect doit être pleinement pris en compte lors des négociations de paix et doit suivre un processus de mise en œuvre clair et mutuellement agréé entre toutes les parties prenantes afin d'éviter un retour des tensions.

Deuxièmement, soutenir la réforme du secteur de la sécurité, c'est renforcer l'Etat de droit. Le secteur de la sécurité doit intégrer les besoins sécuritaires spécifiques de la population dans son ensemble. La participation pleine, égale et significative des femmes dans toutes les institutions et dans tous les mécanismes de prise de décision, de reddition des comptes et de

contrôle doit par conséquent être garantie. C'est dans cet esprit que la Suisse s'engage par exemple en Gambie, aux côtés du département de l'immigration pour améliorer la qualité des services fournis aux communautés locales, en renforçant sa gestion et redevabilité, avec un focus sur le genre.

Troisièmement, les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies peuvent jouer un rôle important dans l'améliorer la gouvernance en matière de sécurité. Il est essentiel que ce soutien s'inscrive dans des processus politiques nationaux qui développent la capacité des institutions de sécurité. Les instruments régionaux et subrégionaux, tels que le cadre d'orientation sur la réforme du secteur de la sécurité de l'Union Africaine, fournissent des informations précieuses qui devraient guider ces efforts. Une réforme réussie du secteur de la sécurité est souvent un facteur clé permettant aux missions d'alléger leur présence et, à terme, de se retirer. Le Conseil devrait donc renforcer les mandats des missions quant au rôle de la réforme du secteur de la sécurité et encourager une coordination accrue entre les opérations de paix ou les missions politiques et les équipes de pays des Nations Unies.

Monsieur le Président,

La résolution 2553 reconnaît que : « *un secteur de la sécurité représentatif, réactif, efficace, efficace, professionnel et responsable, fonctionnant sans discrimination et dans le plein respect des droits humains et de l'état de droit, est la clé de voûte de la paix et du développement durable*, ». C'est pourquoi la Suisse s'engage afin de promouvoir la bonne gouvernance du secteur de sécurité dans le cadre de sa priorité de construire une paix durable.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I thank the Assistant Secretary-General for Rule of Law and Security Institutions, Mr Zouev, and the Commissioner for Political Affairs, Peace and Security of the African Union, Mr. Adeoye, for their presentations. I also welcome the presence of the Permanent Representatives of South Africa and Slovakia.

I would also like to thank Mozambique for having included this topic on the agenda. Today's meeting allows us to address important elements contained the Secretary-General's report on security sector reform.

We appreciate the efforts undertaken by the Secretariat to develop a programme of action to implement resolution 2553, and recognize the initiatives undertaken by the African Union, as well as its member states, to build capacity in the field of security governance.

Switzerland considers security sector reform and governance as essential elements of peace, security and sustainable development. Beyond specific bilateral cooperation efforts, the cornerstone of our engagement in this field is the Geneva Centre for Security Sector

Governance (DCAF). This Centre has programmes reaching more than 70 states, and its contribution in the areas of governance and security sector reform is globally recognised.

Allow me to raise three points:

First, investing in effective, accountable and professional security institutions is investing in sustainable peace and conflict prevention. Any peace process redefines the balance of power in a society. This aspect must be fully taken into account in peace negotiations and must follow a clear implementation process mutually agreed by all stakeholders in order to avoid a re-emergence of tensions.

Second, supporting security sector reform strengthens the rule of law. The security sector must integrate the specific security needs of the population as a whole. The full, equal and meaningful participation of women in all institutions and in all decision-making, accountability and oversight mechanisms must therefore be ensured. It is in this spirit that Switzerland is engaged, for example, in The Gambia, in support of the Department of Immigration to improve the quality of services provided to local communities, reinforce management and accountability, and include a gender focus.

Third, UN peacekeeping operations and special political missions can play an important role in improving security governance. It is essential that this support is anchored in national political processes focused on building the capacity of security institutions. Regional and sub-regional instruments, such as the African Union's Policy Framework on Security Sector Reform, provide valuable information that should guide such efforts. Successful security sector reform is often a key factor enabling missions to reduce their presence and eventually withdraw. The Council should therefore strengthen mission mandates with regard to the role of security sector reform and encourage greater coordination between peace operations or political missions with UN country teams.

Mr. President,

Resolution 2553 recognises that “a representative, responsive, efficient, effective, professional, and accountable security sector without discrimination and with full respect for human rights and the rule of law is the cornerstone of peace and sustainable development”. For this reason, Switzerland is committed to promoting good governance in the security sector as part of its priority to build sustainable peace.

Thank you